

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2026

N ° 2026-06-01 - MODIFICATION N ° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - APPROBATION

Le conseil municipal approuve la modification de droit commun n° 3 du Plan Local d'Urbanisme sur les secteurs du Gardouet, du Fief de l'Alouette et du complexe sportif. Le dossier est consultable en mairie, aux horaires d'ouverture (le matin de 9 h à 12 h 30, les lundi, mercredi et jeudi de 14 h 00 à 16 h 00 et le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30).

N ° 2026-06-02 - CONVENTION DE SERVICE DE FOURRIERE AUTOMOBILE

Le conseil municipal approuve le principe de la délégation du service public de fourrière automobile au Garage Pluchon Automobiles de St Lumine de Clisson pour l'enlèvement, la mise en fourrière à des fins de gardiennage et la restitution des véhicules gênants ou en stationnement abusif.

N ° 2026-06-03 - TARIFS A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET AU REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE AU 01.09.2026

Le conseil municipal vote une augmentation de 4 % des services accueil périscolaire et restauration scolaire, à savoir :

Forfait annuel d'adhésion	12.50 €
Petit déjeuner	1.12 €
Goûter	0.47 €
Allocataire CAF ou MSA	Prix du quart d'heure
1ère catégorie : QF ≤ 400 €	0.45 €
2ème catégorie : QF 401 € à 600 €	0.59 €
3ème catégorie : QF 601 € à 800 €	0.71 €
4ème catégorie : QF 801 € à 1000 €	0.78 €
5ème catégorie : QF 1001 € à 1200 €	0.81 €
6ème catégorie : QF 1201 € à 1400 €	0.83 €
7ème catégorie : QF 1401 € à 1600 €	0.88 €
8ème catégorie : QF 1601 € à 1800 €	0.94 €
9ème catégorie : QF ≥ 1801 €	0.97 €
Non Allocataire CAF ou MSA	
10ème catégorie - tout autre régime	1.01 €

ENFANTS	TARIFS
• Repas réservé	4.61 €
• Repas occasionnel ou non réservé	5.95 €
• Repas panier	2.08 €
ADULTES	
• Repas personne extérieure	7,97 €
• Repas agent communal	4.60 €

N ° 2026-06-04 - CSMA - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT

Le conseil municipal désigne les représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Clisson Sèvre et Maine AGGLO : M. HAULBERT Guillaume (titulaire) et M. DERAME Emmanuel (suppléant).

N ° 2026-06-05- CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 2027-2030 - CDG 44

Le conseil municipal donne mandat au Centre de Gestion de la Loire-Atlantique pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire (remboursement des arrêts maladie des fonctionnaires).

N ° 2026-06-06 - RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le conseil municipal propose une liste (32 noms) en double de personnes susceptibles de siéger à la commission communale des impôts après désignation par le service des Finances publiques : 16 personnes doivent composer cette commission qui statue sur l'évaluation des locaux d'habitations.

N ° 2026-06-07 - TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2027

Le conseil municipal procède au tirage au sort de 6 personnes, deux habitants seront susceptibles d'être appelés à siéger en tant que juré d'assises en 2027 sur désignation du Tribunal de Grande Instance de Nantes.

N ° 2026-06-08 - ADDITIF TARIF LOCATION DE SALLE

Le conseil municipal vote un tarif d'occupation du modulaire pour une activité sportive : 5 € les deux heures.